

BAREME TTC HONORAIRES CD IMMOBILIER

Transactions Immobilier traditionnel et ancien

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES (à partir 01/01/2019)	HONORAIRES (jusqu'au 31/12/2018)
Jusqu'à 50.000€	Forfait 6.000€	Forfait 4.000€
de 50.000 à 100.000€	Forfait 8.000€	Forfait 6.000€
de 100.000 à 150.000€	Forfait 9.000€	Forfait 7.000€
de 150.000 à 200.000€	Forfait 10.000€	Forfait 8.000€
de 200.000 à 300.000€	6% TTC	5% TTC
plus de 300.000€	5% TTC	4% TTC

Locaux commerciaux, Terrains, Mandats de recherche "achat", mandat lié à un projet spécifique ou construction: sur devis

Locations

Pour les logements nus ou meublés suite Loi ALUR du 15-09-2014

A la charge du locataire

Zone très tendue: 12€/m² habitable (visite, constitution dossier, rédaction de bail) + 3€/m² état des lieux

Zone tendue: 10€/m² habitable (visite, constitution dossier, rédaction de bail) + 3€/m² état des lieux

Hors zone très tendue et tendue: 8€/m² (visite, constitution dossier, rédaction de bail) + 3€/m² état des lieux

A la charge du bailleur

Zone très tendue: 12€/m² habitable (visite, constitution dossier, rédaction de bail) + 3€/m² état des lieux

Zone tendue: 10€/m² habitable (visite, constitution dossier, rédaction de bail) + 3€/m² état des lieux

Hors zone très tendue et tendue: 8€/m² (visite, constitution dossier, rédaction de bail) + 3€/m² état des lieux

Locaux commerciaux, garages, parking: sur devis

Rédaction d'actes et autres

Hors honoraires recherche locataires

Habitation: rédaction de bail: 260€ TTC, Etat des lieux: 200€ TTC, compromis de vente: 900€ TTC

Locaux commerciaux et professionnels: rédaction de bail, compromis de vente: 750 HT (900€ TTC)

Consultation, conseil: 65€ HT/ heure (78€ TTC)

Autre prestation: sur devis

GESTION LOCATIVE

TRANCHE ET BASE DE CALCUL DES HONORAIRES	HONORAIRES
1 à 5 biens et/ou encaissements HT inférieurs ou égal à 50.000€ HT/an	6,5% HT (7,8% TTC)
6 à 10 biens et/ou encaissements compris entre 50.000 et 100.000€ HT/an	5,5% HT (6,6% TTC)
plus de 11 biens et/ou encaissements supérieurs à 100.000€ HT/an	4,5% HT (5,4% TTC)

Travaux inférieurs à 500€ HT: inclus dans les honoraires ci-dessus

Travaux supérieurs à 500€ HT: 3% HT du montant des travaux HT, forfait minimum: 500€ HT

Pour la gestion locative les honoraires sont à la charge du bailleur